



ACADÉMIE DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle de l'animation pédagogique
Corps d'inspection de la voie professionnelle
Mathématiques Physique Chimie

Affaire suivie par :
Nicole BIDEGARAY
Tél : 06 27 94 14 45
Mél : nicole.bidegaray@ac-bordeaux.fr
Frédéric GUIRAL
Tél : 06 18 54 29 23
Mél : frederic.guiral@ac-bordeaux.fr
Emmanuelle LAFONT
Tél : 06 10 16 94 41
Mél : emmanuelle.lafont@ac-bordeaux.fr

Bordeaux, le 07/09/2026

Nicole BIDEGARAY, Frédéric GUIRAL et Emmanuelle LAFONT

Inspectrices et inspecteur de l'Éducation Nationale
Mathématiques - Physique Chimie

à
Mmes et MM. les professeurs de Mathématiques Physique Chimie

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

Après un été mouvementé notamment en raison des incendies et de la canicule, nous espérons que vous avez pu vous ressourcer suffisamment et nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne rentrée.

Comme vous le savez maintenant, Sandrine Tauzin quitte sa fonction d'inspectrice de Mathématiques Physique-Chimie pour assurer la mission d'inspectrice chargée du contrôle des établissements privés sous contrat au 1^{er} septembre 2026.

Nicole Bidegaray lui succède, en tant que faisant fonction d'inspection, et Steve Le Floch continue d'exercer son rôle de Professeur Formateur Académique à l'INSPE.

La répartition géographique des établissements suivis par les inspecteurs n'évolue pas à cette rentrée, comme précisé dans le fichier en annexe. Nous vous rappelons toutefois que cette organisation est susceptible d'évoluer ponctuellement, notamment en fonction des visites des enseignants.

Nous vous invitons à consulter régulièrement [notre site académique](#), à télécharger le vademecum actualisé à chaque rentrée et à vous inscrire sur [notre liste de diffusion](#), où sont relayées les informations importantes.

Le travail réalisé en 2026 lors des regroupements d'inter ZAP est désormais en ligne dans la rubrique : [ressources pour les groupes à effectifs réduits](#).

Le [plan académique de formation](#) 2026 est consultable en ligne. Nous reviendrons vers vous **via la liste de diffusion** pour vous préinscrire aux formations à candidature individuelle proposées cette année en Mathématiques Physique-Chimie :

- [26A0041180] L'HISTOIRE DES MATHS EN LP MPC
- [26A0041181] L'HISTOIRE DES SCIENCES EN LP MPC
- [26A0041184] L'IA POUR DEVELOPPER L'ALGORITHMIQUE EN MPC
- [26A0041343] LES NEUROSCIENCES DANS L'ENSEIGNEMENT
- [26A0041474] CLASSE FLEXIBLE EN LP
- [26A0041724] L'ACCESSIBILITE DES APPRENTISSAGES EN MPC
- [26A0041993] UTILISATION DE L'IA DANS LES PRATIQUES EN MPC NIVEAU 1
- [26A0041993] UTILISATION DE L'IA DANS LES PRATIQUES EN MPC NIVEAU 2
- [26A0042018] UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES EN MPC
- [26A0042024] LUDIFICATION DES APPRENTISSAGES EN MPC

Comme chaque année, nous maintenons nos regroupements d'inter ZAP à public désigné [26A0041250] REGROUPEMENT DE ZAP EN MPC – P1315.

Nous vous encourageons également à explorer d'autres formations inscrites au PAF, proposées par des organismes partenaires (IREM, APMEP, UDPPC, Maison pour la Science), à participer aux laboratoires de mathématiques ou encore à des visites d'entreprises (CERPEP).

Il est également possible de demander, via vos chefs d'établissement, une formation collective d'initiative locale, permettant un travail en équipe sur des thématiques d'actualité (par exemple : enseigner les savoirs fondamentaux en classe réduite, exploitation pédagogique des PFMP, etc.).

Par ailleurs, vous pouvez inscrire vos élèves à de nombreux concours et événements comme la [Semaine des mathématiques](#), [les Sciences au cœur du métier](#), le [Rallye mathématique d'Aquitaine](#), [Planches de sciences](#), [Bulles au carré](#), [l'Œil des math](#), [Prix Pierre Potier](#), etc.

Enfin, nous vous rappelons également la possibilité de vous engager dans les Laboratoires d'Analyse de l'Activité en Classe (LAAC) disciplinaires. Ils offrent un cadre de réflexion collective entre professeurs de Mathématiques Physique-Chimie d'un même secteur, afin d'analyser des situations de classe et de dégager des pistes pédagogiques. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous y investir.

Nous vous invitons aussi à mutualiser vos productions :

- co-intervention sur l'espace académique dédié <https://magistere.education.fr/ac-bordeaux/course/view.php?id=9732>
- chefs-d'œuvre ou projets sur la bibliothèque nationale <https://brio.education.gouv.fr/>
- ou directement par envoi à Vincent.Samuel@ac-bordeaux.fr pour une mise en ligne sur le site académique.

Nous insistons également sur l'accueil bienveillant des enseignants nouvellement affectés, notamment les néo-contractuels qui bénéficient d'un parcours Magistère dédié. Afin de faciliter leur prise de fonction, nous vous invitons à préparer un classeur de ressources comprenant le vademecum académique, des exemples de CCF, ainsi que tout document jugé utile.

La **grille nationale d'évaluation** doit être utilisée **en formation** comme **en évaluation** : sur les 3 années du baccalauréat professionnel, sur les 2 années du certificat d'aptitude professionnelle, sur les 3 années du brevet des métiers d'art, sur les 3 années du brevet national des métiers d'art et sur les 2 années du brevet professionnel.

L'acquisition d'une calculatrice graphique est vivement conseillée pour les élèves entrant en baccalauréat professionnel. Plus largement, l'usage des TICE doit être développé en classe ; la création de salles dédiées à l'enseignement des mathématiques (équipées d'un tableau numérique ou d'un vidéoprojecteur et d'ordinateurs) favoriserait la mise en œuvre des programmes.

Par ailleurs, l'article 2 du décret n°2022-909 du 20 juin 2022 précise que « Les professeurs de lycée professionnel peuvent également exercer dans les classes ou divisions conduisant à l'obtention de **brevets de technicien supérieur** et dans les formations conduisant à l'obtention de licences professionnelles quand celles-ci sont organisées par convention avec les établissements scolaires. Ils peuvent exercer, avec leur accord, dans les lycées d'enseignement général et technologique ou dans les collèges, dans les disciplines correspondant à leur qualification. »

Enfin, nous rappelons que la participation des enseignants aux corrections d'examen est **obligatoire**. Les convocations aux épreuves ponctuelles priment sur les CCF organisés dans les établissements. Une enquête sur vos préférences de correction sera effectuée au cours du premier semestre.

Nous vous assurons du plaisir que nous avons à travailler à vos côtés et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'inspectrice de l'Éducation Nationale
Mathématiques – Physique Chimie
Faisant fonction



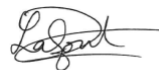
Nicole BIDEGARAY

L'inspecteur de l'Éducation Nationale
Mathématiques – Physique Chimie



Frédéric GUIRAL

L'inspectrice de l'Éducation Nationale
Mathématiques – Physique Chimie



Emmanuelle LAFONT